

Restauration du patrimoine bâti

Des artisans compétents dans le Lot

M. BREIL Daniel

Maçon

46320 BRENGUES

05 65 40 01 72

M. CAUSSANEL Vincent

Maçon

46320 ESPEDAILLAC

06 75 37 35 14

M. CRUCIANI Daniel

Maçon

46300 PAYRIGNAC

06 11 58 04 41

M. DAVID Rémi

Charpentier - couvreur

46240 USSEL

06 07 63 00 14

M. DEWAELE Nicolas

Constr. tailleur de pierre

46090 MAXOU

06 78 01 55 82

M. LECOMTE Gwendal

Maçon

46160 MARCILHAC SUR

CELE

06 82 99 76 93



© Laurent MOLES

M. LETENDART Cyril

Menuisier - ébéniste

46310 CONCORES

06 47 28 95 86

M. MATTIO Plume

Éléments Terre et Chaux

**Peinture-enduits et
correction thermique**

46320 LIVERNON

06 14 72 39 13



M. MARQUES Fernand

Maçon

46100 FIGEAC

06 19 04 16 24

M. MARTY Alain

Tailleur de pierre

46090 MAXOU

05 65 36 83 53



© Lot Patrimoine

M. MOLES Laurent

Maçon

46230 ESCAMPS

06 22 37 44 21

M. OLIVIER Frédéric

Maçon

46120 LACAPELLE

MARIVAL

06 50 99 04 12

M. PARAMELLE Fabien

Maçon

46100 CAPDENAC LE

HAUT

06 44 26 10 16

M. RAFFY Thierry

Maçon

46320 GREZES

05 65 40 56 03

M. ROUX Fabien

Charpentier Couvreur

46700 DURAVEL

06 08 42 18 75

M. THIBERVILLE Mathieu

Charpentier

46260 LIMOGNE

06 74 66 08 92

S'adresser à un artisan titulaire du CIP Patrimoine, c'est choisir une **entreprise compétente** pour vos travaux de rénovation et de **restauration du patrimoine bâti**.



Le CIP Patrimoine, véritable curriculum vitae de l'entreprise

Le CIP mention Patrimoine (Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine) a été créé par la CAPEB en 1998. Il permet de renseigner les maîtres d'ouvrage, sur l'identité professionnelles et les activités se rapportant spécifiquement au patrimoine des entreprises artisanales du bâtiment.

Les Artisans du Patrimoine de la CAPEB interviennent régulièrement en restauration du bâti ancien et ...

- Maîtrisent les savoir-faire;
- Analysent et diagnostiquent leur intervention;
- Continuent à se former régulièrement;
- Transmettent les techniques et la passion de leur métier.

Lorsqu'un artisan renouvelle son CIP Patrimoine en présentant de nouvelles références de chantier de restauration, il se voit attribuer le label « Artisan du

Critères d'obtention du CIP Patrimoine

- Posséder la qualité d'artisan (définie par le décret n° 98-247 du 2 avril 1998);
- Être titulaire du CIP dans son métier;
- Disposer d'au moins trois références de chantier de restauration (de moins de deux ans) sur du bâti d'avant 1940;
- Avoir suivi un stage de formation (4 jours) visant à sensibiliser les artisans à l'histoire du bâti et aux modalités d'intervention.

Le CIP : un gage de confiance entre artisans et clients

Clients, avec le CIP mention Patrimoine, confiez vos travaux à une entreprise :

- Capable de procéder à une évaluation de votre bâti dotée de réels savoir-faire;
- Formée au respect et aux spécificités du bâti ancien (techniques et matériaux locaux...);
- Sensibilisée à l'histoire de l'art et à l'architecture.

Patrimoine ».

Le respect des caractéristiques patrimoniales des édifices est une préoccupation constante des artisans du bâtiment qui interviennent sur le bâti ancien. Qu'ils soient titulaires du CIP Patrimoine, Eco Artisans ou porteurs de la marque Handibat, ils sont compétents pour intervenir à bon escient et dans les règles de l'art tant pour améliorer les performances thermiques des bâtis que pour

Les rendre accessibles à tous.



Plus de renseignements :

CAPEB du Lot

Rue Saint Ambroise

46000 CAHORS

05 65 35 08 01

www.capeb46.fr